

Le Courrier du Loiret, 13 avril 2017

Point de vue

« Le Pithiverais doit croire en ses atouts »

■ Avec les baisses de dotation aux communes, le regroupement des cantons qui a entraîné une baisse du nombre d'élus ruraux au conseil départemental et la fusion à marche forcée des communautés de communes, les élus ruraux n'ont souvent pas le moral au beau fixe.

Dans ce contexte, nous avons demandé au sénateur Jean-Pierre Sueur, quels seraient les effets positifs que pourraient avoir selon lui la réorganisation territoriale pour un territoire rural comme le Pithiverais.

« Avant tout je voudrais dire que je crois au Nord-Loiret, un territoire qui a d'énormes atouts, il faut qu'il y croie, qu'il comprenne qu'il n'est pas réductible aux seules franges franciliennes, c'est une région qui a une vraie personnalité.

« La loi NOTRe a été votée par les élus de droite et de gauche »

Sur la loi NOTRe - une loi votée par les élus de droite comme de gauche,



Jean-Pierre Sueur.

il faut le noter - on voit bien sûr aujourd'hui les difficultés mais on verra bientôt les avantages d'avoir des communautés de communes plus fortes dans les domaines de l'économie, de l'aménagement du territoire ou encore de l'environnement.

Dans le domaine de l'économie, justement, il y a une union sacrée entre les deux grandes communautés de communes pour porter des projets de développement communs aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie, le tertiaire et le tourisme.

Aucun territoire n'est condamné, il n'y a que des territoires qui n'ont pas de projet ».

PROPOS RECUEILLIS PAR C. S.